

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Évelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Patrice DUMORTIER, Hamid HAMLIL, Gilbert REBER, Pierre VOGELWEID membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT, Elghazi ZOUNDARI.

Avait donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Claude GIRARD à Denis BANDELIER, Bernard LIAIS à Hamid HAMLIL, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Robert NATALE à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Thierry MARCJAN, André THEVENOT à Patrice DUMROTIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Fabienne LISBOA, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
18/02/10	18/02/10	En exercice	32
		Présents	26
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Evelyne MANTEY est désignée.

2010-01-15 -Décisions prises par délégation

Rapporteur : Christian RAYOT

En application des dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président a reçu délégation du conseil communautaire dans les conditions prévues par la délibération de 04/2008.

Libellé	Tiers concernés	Montant TTC	Président
		en €	Vice-Président
Achat arbre fruitier	M.Tattu	850 €	Christian RAYOT
Avenant au bail commercial SPADONE	SPADONE FERMETURES: changement de dénomination sociale	/	Christian RAYOT
Analyse bassin de rétention	Laboratoire RWB	740 €	Christian RAYOT
Entretien des zones	Association "Chamois"	7 800 €	Christian RAYOT
Marché de travaux plate-forme de stockage Bâtiment relais	Collas Est	29 819 €	Christian RAYOT
Marché de prestations de service pour les deux routes intercommunales	M. Billig M.Mardegan	à bon de commande	Christian RAYOT
Marché de prestations de service d'assistance juridique pour 3 lots	Cabinet Callon et Briand	à bon de commande	Christian RAYOT
Renouvellement contrat de maintenance des extincteurs	ESI	240 €	Christian RAYOT
Conception d'une nouvelle charte graphique complète	KRÉAKOM	5 980 €	Christian RAYOT
Entretien bassin de rétention séparateurs hydrocarbures	BORDY	1 942 €	Christian RAYOT

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de prendre acte du tableau des décisions prises par délégations**
- **d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette prise de décision.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>	<p>Le Président,</p>
--	-----------------------------